



SAINTE-AGNÈS

Notre magazine municipal



**LA MUNICIPALITÉ
RÉVÈLE SON BUDGET**

| PAGE 4 |

**LE POINT SUR
LES TRAVAUX 2017**

| PAGE 6 |

**77% D'ÉLÈVES
EN PLUS À L'ÉCOLE
CHARLES IMBERT**

| PAGE 8 |

SOMMAIRE



| PAGE 2 |
Informations pratiques

| PAGE 3 |
Édito du Maire

| PAGES 4 - 5 |
Finances municipales

| PAGES 6 - 7 |
Travaux 2017

| PAGES 8 - 9 |
Éducation

| PAGE 10 |
Tour d'horizon des Élues

| PAGE 11 |
Sainte-Agnès en images

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi matin de 08h30 à 12h30
- Le lundi et le mercredi de 14h à 18h
- Le mardi et le jeudi de 14h à 18h sur rendez-vous

Tél : 04 93 35 84 58 - Fax : 04 92 10 35 14

Email : mairiesteagnes@wanadoo.fr

Site web : www.sainteagnes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute sur rendez-vous au 04 89 04 30 10.

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo unique au tarif d'un appel local 0800 080 350. N'hésitez pas à l'utiliser pour tous renseignements concernant les collectes ainsi que les horaires d'ouvertures des déchetteries.

Une fois rendez-vous pris, les encombrants doivent être déposés **uniquement le mardi soir** pour un enlèvement le mercredi matin.

Les dépôts sauvages sont passibles d'une forte amende.

FORT MAGINOT

- Du 1^{er} juillet au 30 septembre inclus le fort est ouvert tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.
- Du 1^{er} octobre au 30 juin inclus le fort est ouvert uniquement le week-end de 14h à 17h30 (pendant les fêtes du citron le fort est ouvert tous les jours de 14h à 17h30).

Des visites de groupe peuvent être organisées sur réservation tout au long de l'année.

Adultes : 6 €

Enfants de 4 à 14 ans : 3 €

Groupes (minimum 20 personnes) : 4 €

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 88 75 70 89

ASSOCIATIONS AGNÉSOISES

La société de chasse de Sainte-Agnès / L'A.S.A / E viva Sant' Agne / Les Amis de Sainte-Agnès / Les Peintres du Soleil / La cabane des Marmottes / l'Pitchan / Les Randonneurs de Sainte-Agnès.....

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie ou consulter son site web.

MÉDECIN ET INFIRMIÈRE

Docteur Paolo DE FEO (permanence assurée le samedi matin au village à partir de 10h).

Infirmière Caroline LOTS : 06 37 61 62 57



**“ NOUS ŒUVRONS
AU MEILLEUR AVENIR
DE NOTRE COMMUNE. ”**

Madame, Monsieur,
Chère Agnésoise,
Cher Agnésois,

Après une trop longue période d'interruption du journal d'information de Sainte-Agnès, due notamment à certains désengagements et diverses contraintes budgétaires oppressantes initiées par l'État, nous avons décidé de réinstaurer ce mode de communication car il est un lien indéniable de rapprochement de la population avec ses élus.

Ce "puits" d'informations municipales sera édité trimestriellement et sera intitulé :
SAINTE-AGNÈS "Notre magazine municipal"

Un second document, plus ciblé, traitant parfois d'un seul sujet, paraîtra à un rythme irrégulier, suivant l'urgence des informations qui sont à porter à votre connaissance. Il se nommera :

"Sainte-Agnès Info"

Chaque jour Sainte-Agnès progresse, avance, s'embellit, s'équipe et plus que jamais nous œuvrons au meilleur avenir de notre commune.

Si Sainte-Agnès se pare de ses plus beaux atouts pour le mieux vivre de ses administrés et pour attirer et satisfaire sa clientèle touristique nous souhaitons le faire dans le cadre d'une gestion budgétaire rigoureuse, d'une politique d'investissement sûre et d'un taux d'endettement maîtrisé.

C'est pour cette raison que je compte sur votre compréhension si parfois certains travaux ou certains aménagements ont quelques difficultés à aboutir.

Je vous remercie pour votre intérêt et votre participation à notre vie communale autour des valeurs qui nous rapprochent : la solidarité, la convivialité et la rencontre.

toute mon Amitié
Albert MILIPPI


FINANCES MUNICIPALES



Christiane RAVASIO

Le mot de l'Adjointe aux finances : "Élu au côté d'Albert FILIPPI depuis 2008, j'exerce le mandat d'Adjointe aux finances depuis 2014. Le budget 2018 de la commune de Sainte-Agnès que nous présentons cette année concrétise la poursuite de la mise

en place des projets qui vous ont été présentés dans notre programme et la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement. Il s'inscrit dans la réponse au quotidien des besoins exprimés par nos concitoyens, mais aussi dans une visée à plus long terme par la mise en œuvre d'équipements structurants qui vont marquer durablement l'avenir de notre commune. Enfin, il est considéré comme l'aboutissement d'un processus d'élaboration qui s'appuie sur 2 facteurs :

- Le travail des commissions municipales.
- L'action analytique quotidienne des besoins tout en

apportant une réponse aux demandes associatives. Enfin, ce budget met en avant une volonté partagée d'une commune ambitieuse pour tous ses habitants, toutes les générations et tous les quartiers avec comme objectif la solidarité et comme moyen le renforcement de notre politique publique.

Lors du vote du budget 2018, le conseil municipal a validé par délibération les résultats du compte administratif 2017. Il reflète un parcours drastique et efficace du travail des élus engagés dans la gestion communale aux côtés des agents municipaux.

La continuité volontaire de la maîtrise des finances a permis de dégager un excédent de 243 987,62 € sur la section fonctionnement. Par contre, en raison de nombreux travaux réalisés en fin d'année, la section investissement accuse un déficit de 46 409,97 €. La prise en compte des restes à réaliser provient des subventions non reçues en 2017 mais actées par les différents partenaires financiers, ramenant ainsi un résultat final excédentaire de 78 752,19 € sur cette section."

Le compte administratif 2017 de Sainte-Agnès se présente ci-après section par section :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

832 102,39 €

Une gestion continue et sévère pour une maîtrise des dépenses et un souci constant d'ajustement par rapport aux crédits ouverts, reflète une diminution de 170 941,59 € des dépenses.



Le fonctionnement est lié aux charges et à l'entretien de la commune.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

1 076 090, 11 €

Les recettes ont généré une augmentation de 19 597,30 € par rapport à 2016.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

545 356, 87 €

Les chiffres de la section investissement prenant en compte les restes à réaliser notamment en matière de subventions des travaux déjà effectués.

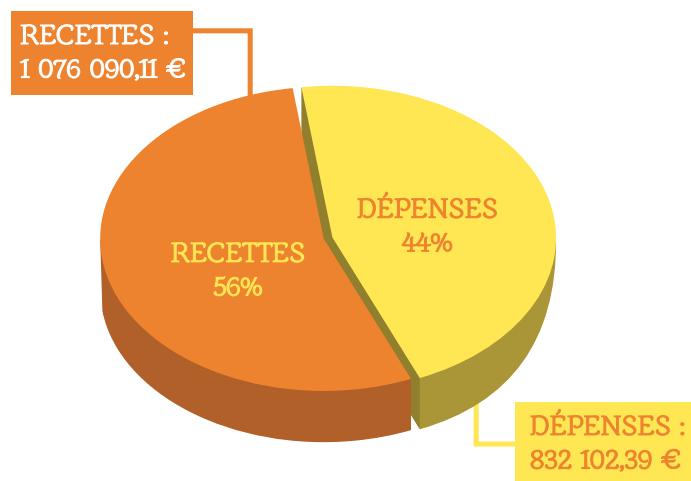
RECETTES D'INVESTISSEMENT :

624 109, 06 €

i *L'investissement représente les travaux éligibles aux subventions des partenaires financiers d'Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental et Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) qui permettent l'amélioration de la vie des habitants.*

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

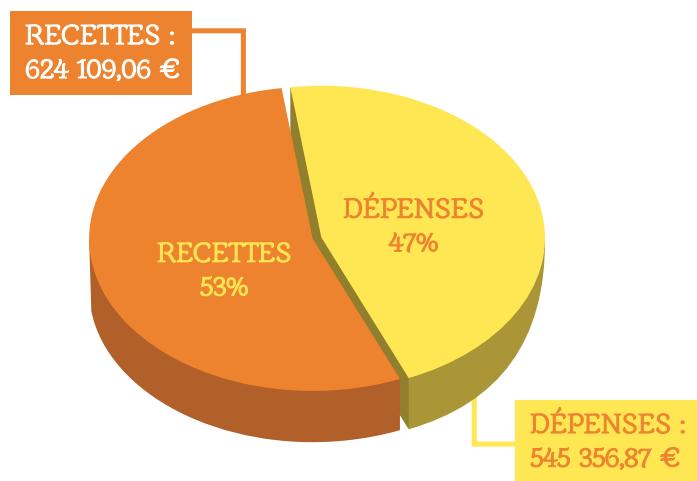
FONCTIONNEMENT



“Le compte administratif 2017 reflète les sérieux efforts fournis pour l'amélioration de la situation financière de la commune.

L'objectif de la municipalité pour 2018 et les années suivantes est la poursuite d'une gestion optimisée en partenariat avec les différents organismes d'État,

INVESTISSEMENT



régionaux, départementaux et communautaire pour l'obtention de soutiens financiers.

Cette action permettra ainsi de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel tout en améliorant et développant les services à la population”.

LE CHOIX DE LA MUNICIPALITÉ POUR LE BUDGET 2018

L'état prévisionnel du budget primitif 2018 validé par le conseil municipal dans sa séance du 29 mars 2018 s'établit comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT :

940 621,99 €

SECTION INVESTISSEMENT :

892 390,77 €

[Pour toutes les opérations, une même vision nous a guidés : continuer à faire de notre commune une collectivité qui maîtrise son développement, qui offre à ses habitants un cadre de vie agréable et des équipements adaptés tout en étant attentif à la diversité de nos quartiers et ses particularités.]

C'est ainsi que principalement trois grands axes ont été décidés :

- **Ne pas augmenter les taux d'imposition.**
- **Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement.**
- **Donner une priorité à la sécurisation dans le cadre des changements climatiques que nous rencontrons de plus en plus souvent.**

TRAVAUX 2017



Antoine MATTERA

“ UN BINÔME DE CHOC ”

Le mot d'Antoine MATTERA, Adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme : “Avec mon ami Régis ALEXANDRE, nous avons à cœur au côté d'Albert FILIPPI et des autres élus de travailler pour le développement de notre commune et le

mieux vivre de ses habitants. Tous les jours nous sommes sur tous les fronts pour répondre autant que faire se peut à vos attentes. Vos remerciements pour les derniers travaux 2017 ci-dessous énoncés, qui améliorent la vie courante des riverains des quartiers concernés, sont des signes encourageants car ils indiquent que nous allons dans le bon sens. Cela, nous le faisons grâce à une gestion raisonnée de nos finances et une véritable politique de rigueur. En 2018, nous poursuivons les travaux conformément à nos engagements et tels que prévus dans le cadre des projets 2014-2020 qui vous ont été communiqués.”

POUR RAPPEL, VOICI LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

Réalisation du pluvial de Gajessa	51 048,00 €
Installation d'une main courante d'accès à l'église Saint-Michel	384,00 €
Changement du tuyau de la source Bonson	1 933,39 €
Réfection du pont des Boschi	13 674,84 €
Remise en état du sentier Saint-Michel	24 506,40 €
Réfection d'un avaloir route de la colline	8 438,40 €
Reprise de la chaussée route de la colline (au niveau de l'avaloir)	7 639,20 €
Réfection de la salle Saint-Charles (fenêtres, climatisation et électricité)	38 836,30 €
Implantation d'un poteau d'incendie au quartier des Gorguettes	1 506,00 €
Reprise de la chaussée route de la colline (partie basse)	4 951,20 €
Reprise d'un parapet route du haut Cabrolles	14 400,00 €
Reprise de caniveau route du haut Cabrolles (au niveau du 896)	4 598,40 €
Reprise de caniveau allée du vallon	3 947,40 €
Reprise chaussée route du haut Cabrolles	6 946,20 €
Réfection de l'avaloir chemin des Boschi	5 125,20 €
Aménagement du jardin Maura	3 197,44 €

■ **Route de la cascade** à l'intersection avec la route du Viraron, il devenait nécessaire de consolider la route et de conforter son talus suite à des effondrements répétitifs. Des travaux importants de soutènement de la chaussée avec implantation de micro-pieux ont été réalisés. De même, pour le confort des usagers il a été effectué une réfection de la voirie sur une centaine de mètres avec l'installation de glissière de sécurité en bois. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de **126 656 €**.



TRAVAUX 2017



■ **Chemin des vignes** du début de la voirie jusqu'à sa limite avec la commune de Gorbio, le revêtement de la chaussée a été entièrement refait. Des grilles de traversée de route ont été implantées pour l'évacuation des eaux pluviales. Coût des travaux : **63 297,60 €.**

LA NOUVELLE ÉQUIPE DE TERRAIN



Régis ALEXANDRE

Le mot de Régis ALEXANDRE, Élu chargé des travaux et du personnel de terrain : "Quand Albert FILIPPI m'a demandé de superviser dans leurs activités les cantonniers municipaux, j'ai immédiatement accepté car je suis empreint d'une volonté farouche de défendre, entretenir et préserver le territoire de notre commune. Je tiens à renouveler ma satisfaction pour le travail accompli par nos anciens cantonniers, aujourd'hui retraités ou ayant achevé leurs contrats il y a quelques mois, car je sais qu'ils ont exercé leur métier avec ardeur et dévouement. Aujourd'hui la majeure partie de ce personnel a été renouvelé et je ne doute pas, eu égard à ce que j'ai pu déjà observer, que nos nouveaux cantonniers vont remplir leurs missions de manière exemplaire. Lorsque vous les croiserez, n'hésitez pas à leur faire part de ce que vous avez pu observer à tel ou tel endroit sur le territoire de notre commune. Ce sont vos agents de proximité qui nous répercuteront immédiatement vos remarques et suggestions".

Suite aux divers mouvements de personnel de terrain, nous vous présentons vos nouveaux cantonniers :

- **Mr. Noël GOUPILLE**, responsable des cantonniers qui arrive du Conseil Départemental de Loire-Atlantique où il exerçait les fonctions d'adjoint au chef du service voirie.
- **Mr. Patrick DEVIGON**, cantonnier, qui auparavant exerçait son activité professionnelle au sein des services techniques du centre de "La Tournerie" à Menton.
- **Mr. Daniel FAURIE**, cantonnier, qui exerce son activité dans notre collectivité depuis l'année 2002. Ce personnel sous l'autorité du Maire est sous la responsabilité de **Mr. Régis ALEXANDRE**, conseiller municipal.



De gauche à droite :
Mrs Patrick DEVIGON - Noël GOUPILLE - Régis ALEXANDRE - Daniel FAURIE.

ÉDUCATION

L'ÉCOLE CHARLES IMBERT



Évelyne IMBERT

Le mot de l'Adjointe chargée de l'école : "Depuis son ouverture en septembre 2014, Albert FILIPPI m'a confié la responsabilité du fonctionnement de notre école. De toute évidence, sa création n'est plus à remettre en cause car à la dernière rentrée scolaire,

donc trois années plus tard, nous avons augmenté de 77 % sa fréquentation et l'académie nous a demandé de procéder à l'ouverture d'une classe supplémentaire. En 2017, ce sont quelques 17 388,13 € qui ont été dépensés pour organiser et améliorer le confort, l'éducation et l'instruction de vos enfants. Vous trouverez ci-après les caractéristiques du fonctionnement de notre école. Je me tiens en tout état de cause à votre disposition pour évoquer les problèmes qui vous tiennent à cœur."

L'école Charles IMBERT a ouvert ses portes aux enfants de la commune en septembre 2014.
Elle accueillait alors **55 élèves**.

Depuis, le nombre d'élèves n'a cessé d'augmenter et a permis l'ouverture d'une 4^{ème} classe à la rentrée 2017 / 2018, avec un effectif total de **98 élèves** (à la date de rédaction du magazine, 3 élèves ont déménagé).

>>>>>>>>>>>>>>> EFFECTIFS 2017 / 2018 <<<<<<<<<<<<<<<

CLASSES	PS / MS	GS / CP	CE1 / CE2	CMI / CM2	TOTAL
4	35	21	22	17	95

LE TEMPS SCOLAIRE

Sous la direction de madame **Véronique CLAUD BLANC**, l'équipe pédagogique se compose de 4 enseignants.

CLASSES ÉLÉMENTAIRES :

- Mme Véronique CLAUD BLANC | **CM1 / CM2**
- Mme Nathalie RODRIGUEZ | **CE1 / CE2**

CLASSES MATERNELLES :

- Mme Sophie GRAT | **GS / CP**
- Mme Sophie LAMOUREUX | **PS / MS**

Pour les classes maternelles, la commune met à disposition du personnel chargé d'assister les enseignants :

les agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM).

- Mme Sabrina NERI
- Mme Kelly DE BARROS

LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Les enfants sont accueillis à l'école, le matin à **partir de 7h30** et le soir après la fin des classes **jusqu'à 18h30**.

Pendant ce temps périscolaire, les enfants sont encadrés par des agents d'animation diplômés. Cet accueil fait l'objet d'une déclaration auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

L'ÉQUIPE D'ANIMATION :

- Mme Marianne VIALLE
- Mme Sandrine SLAKMON
- Mme Priscillya GARCIA
- Mme Nadia THETIS

ÉDUCATION

LE TEMPS DE RESTAURATION

Les enfants peuvent profiter du service de restauration entre 11h30 et 13h30.

Encadrés par le personnel d'animation, ils bénéficient de menus en liaison froide, proposés par la Société SODEXHO depuis septembre 2017 pour une durée de 3 ans.

L'ÉQUIPE DE RESTAURATION :

- Mme Maïté TAVANO
- Mme Silvia PASTOR

LES TARIFS

Les tarifs des activités périscolaires sont fixés par délibération du Conseil Municipal et sont établis selon le quotient familial.

Pour tout renseignement concernant la tarification, contacter le service scolaire en Mairie.

(Marie-Claire HUGON) tél. : **04 93 35 84 58**



INFORMATIONS



SEMAINES DES 4 JOURS :

Suite au sondage effectué auprès des parents, les membres du conseil d'école ont voté favorablement le retour à la semaine des 4 jours.

La municipalité a donc sollicité la Direction Départementale de l'Éducation Nationale pour revenir à la semaine des 4 jours, à compter de la rentrée scolaire prochaine.

Horaires : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30
(lundi, mardi, jeudi et vendredi).

ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES D'ÉTÉ 2018 :

(une mutualisation de Gorbio avec Sainte-Agnès)

Durant l'été, **du 09 juillet 2018 au 03 août 2018** inclus, les familles résidant la commune pourront bénéficier de l'accueil de loisirs organisé par la Mairie de Gorbio.

Renseignements à recueillir directement auprès de la Mairie de Gorbio au **04 92 10 66 50** ou par mail : **mairie.gorbio@wanadoo.fr**

LE PERSONNEL MUNICIPAL DES ÉCOLES



De gauche à droite : Kelly DE BARROS - Nadia THETIS - Sabrina NERI - Silvia PASTOR
Maïté TAVANO - Sandrine SLAKMON - Priscillya GARCIA - Mariane VIALLE
Marie-Claire HUGON (secrétaire chargée de l'école).

LES ENSEIGNANTES



De gauche à droite : Nathalie RODRIGUEZ - Sophie GRAT
Véronique CLAUD BLANC (directrice) - Sophie LAMOUREUX - Coralie PERRILLAT

TOUR D'HORIZON DES ÉLUES

LE PERSONNEL MUNICIPAL



Élodie BUTEZ

Le mot de l'Élue chargée du personnel municipal : “Je suis heureuse avec Évelyne IMBERT concernant le personnel de l'école et Régis ALEXANDRE pour le personnel de terrain, de m'impliquer auprès d'Albert FILIPPI et de mettre en œuvre en planifiant, coordonnant et contrôlant l'ensemble des moyens humains dont dispose la commune de Sainte-Agnès. Au quotidien, je constate que sont suivies d'effets les orientations politiques décidées, pour que nos 13 salariés municipaux exercent sans contrainte, le mieux possible et en toute sécurité leur métier au service de la population Agnésoise. C'est donc avec intérêt et ferveur que je poursuis la mission qui m'a été confiée.”



De gauche à droite : Françoise DUBREL, secrétaire
Antoine MATTERA, adjoint - Évelyne IMBERT, adjointe
Hélène CALDERONE, secrétaire principale
Josiane COSTE, conseillère municipale
Élodie BUTEZ, conseillère municipale
Christiane RAVASIO, adjointe
Christophe ZAZZERA, conseiller municipal
Marie-Claire HUGON, secrétaire.

LE C.C.A.S



Josiane COSTE

Le mot de l'Élue chargée du Centre Communal d'Action Sociale : “Tout d'abord je tiens à remercier les membres du C.C.A.S qui s'impliquent à mes côtés et en toute discréetion, dans le traitement des demandes sociales de certains administrés. Oui, Sainte-Agnès n'est hélas pas exempte des difficultés que certains d'entre nous rencontrons. Cela nous le faisons en liaison étroite avec les institutions publiques et privées des Alpes-Maritimes. Notre action va au-delà de ces

aides que nous apportons puisque nous organisons aussi différentes activités dans les salles municipales et diverses sorties. D'ailleurs, le 26 mai prochain est prévue une visite de la confiserie “Florian” au PONT DU LOUP (06). Je me tiens à votre disposition et votre écoute pour évoquer, si vous le souhaitez, les sujets liés à ma délégation”.

L'ESPACE CULTURE



Mauricette BERTHON

Le mot de l'Élue chargée de l'Espace culture : “Suite aux nouvelles dispositions gouvernementales concernant la suppression des emplois aidés, une réflexion est menée de concert avec le Président de l'Association “Les Peintres du Soleil”, monsieur Jean-Claude ROSIER sur un nouveau fonctionnement de l'Espace culture. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé par le biais de la diffusion d'une fiche “Sainte-Agnès Info”.

LE CALCETTO

En février 2016 la société Azur Calcetto ouvrira deux terrains de jeux au grand plaisir des jeunes et moins jeunes du mentonnais. Ce sport s'est très rapidement développé sur le territoire de notre commune et aujourd'hui ce sont quelques 300 sportifs qui hebdomadairement viennent le pratiquer.

En janvier 2018, les responsables d'Azur Calcetto ont ouvert une autre activité : le “Padel”. Il s'agit d'un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit, encadré de murs ou de grillages (représentés en bleu sur la photo). Si ces activités vous intéressent vous pouvez recueillir tous renseignements au 06 89 99 71 63.



SAINTE-AGNÈS EN IMAGES

FÊTE DE LA LAVANDE 2017



FÊTE DE SAINTE-AGNÈS



Comme vous l'avez constaté "Notre magazine municipal" porte le n°1 car il a changé d'appellation. Vous constaterez aussi que l'activité de certains élus n'est pas mentionnée dans la présente revue. Cela est du essentiellement à un manque de pagination. Bien évidemment, vous les retrouverez dans votre prochain numéro de : Sainte-Agnès "Notre magazine municipal".

Directeur de la publication : Albert FILIPPI, maire. Rédaction et photos : Gérard HUGON. Création graphique : Agence ADSOLUE. Édition gratuite.



LE MOTIF DE SAINTE-AGNÈS RÉALISÉ PAR LES AGNÈSOIS "FRUITEURS"
POUR LA « FÊTE DU CITRON 2018 » À MENTON.